



l'Automne, source de vie...

Conseil syndical 13 décembre 2022

Salle des Commissions - Crépy-en-Valois



l'Automne, source de vie...

Nomination du secrétaire de séance



Ordre du jour

1. *Validation des procès-verbaux des 11 et 20 octobre 2022*
2. *Point technique : retour sur la sécheresse 2022 et l'état des cours d'eau*
3. *Convention pour les locaux mis à disposition par la commune de Morienvall et la participation financière aux locaux techniques de la commune*
4. *Etude ruissellement / érosion et vulnérabilités des cours d'eau*
5. *Budget SAGE et GEMA : Création du budget annexe GEMA et vote du montant des cotisations 2023*
6. *Assistance juridique*
7. *Délibération pour l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)*
8. *Décision Budgétaire Modificative pour l'augmentation des crédits pour l'étude faune/flore du PPRE*
9. *Prochains rendez-vous*
10. *Questions*



l'Automne, source de vie...

1. Validation des procès-verbaux



2. Point technique : retour sur la sécheresse 2022 et l'état des cours d'eau



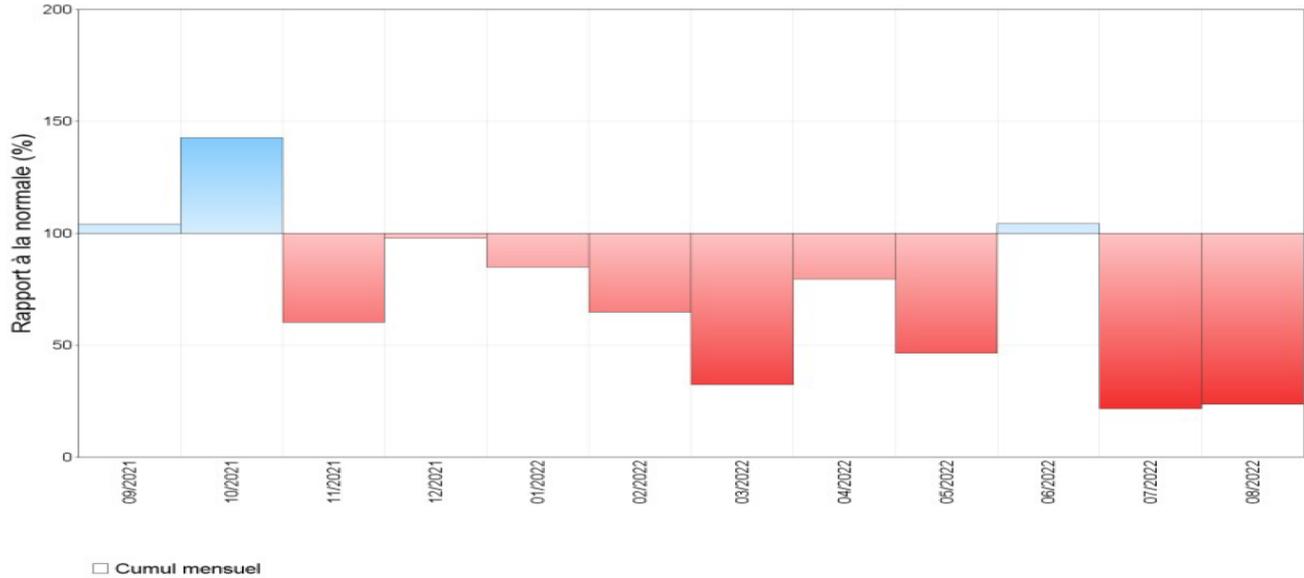
Retour sur la sécheresse 2022

Le bilan de l'été 2022



a) Bilan météorologique Département de l'OISE

De Septembre 2021 à Août 2022



Saison hydrologique

2021/2022 : 5^e rang avec déficit – 27 %
 1975/1976 : 1^{er} rang avec déficit – 45 %

Mois de juillet 2022 le plus sec depuis 1959



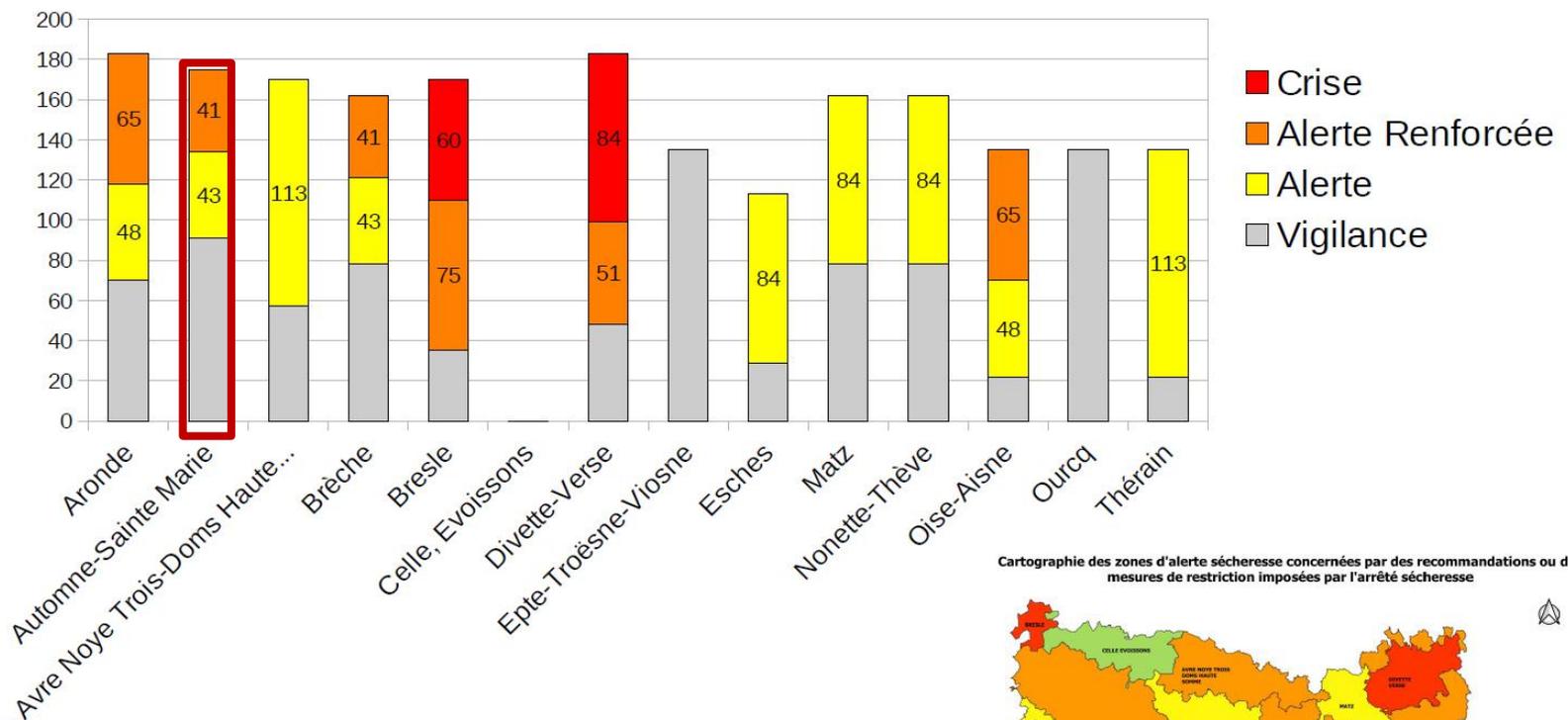


Retour sur la sécheresse 2022

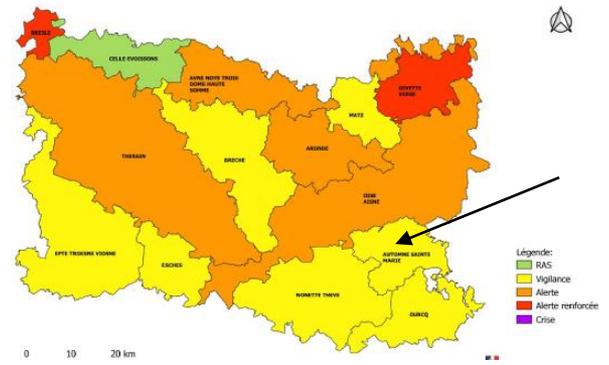
Secteur / Arrêtés	03/06/2022	16/06/2022	24/06/2022	21/07/2022	12/08/2022	31/08/2022	11/10/2022	04/11/2022
Aronde					Alerte	Alerte Renforcée	Alerte	Alerte
Automne-Sainte Marie					Alerte	Alerte Renforcée	Alerte	
Avre-Haute Somme-Noye-3 Doms					Alerte	Alerte	Alerte	Alerte
Brèche						Alerte Renforcée		
Bresle				Alerte Renforcée	Crise	Crise	Alerte Renforcée	Alerte Renforcée
Celle, Evoissons								
Divette-Verse				Alerte Renforcée	Crise	Crise	Crise	Alerte Renforcée
Epte-Viosne-Troësne								
Esches					Alerte	Alerte	Alerte	
Matz					Alerte	Alerte	Alerte	
Nonette-Thève					Alerte	Alerte	Alerte	
Oise-Aisne					Alerte	Alerte Renforcée	Alerte Renforcée	Alerte
Ourcq								
Thérain					Alerte	Alerte	Alerte	Alerte

- Crise
- Alerte Renforcée
- Alerte
- Vigilance

Nombre de jours de restriction sécheresse par bassin versant au 09/12/22



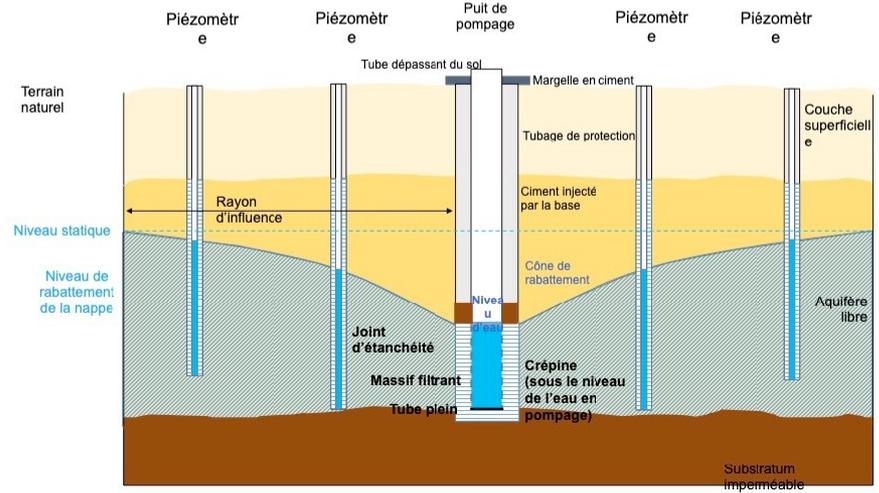
Cartographie des zones d'alerte sécheresse concernées par des recommandations ou des mesures de restriction imposées par l'arrêté sécheresse



b) Bilan des mesures de restrictions – Focus sur le risque de rupture d’approvisionnement en eau potable

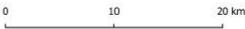
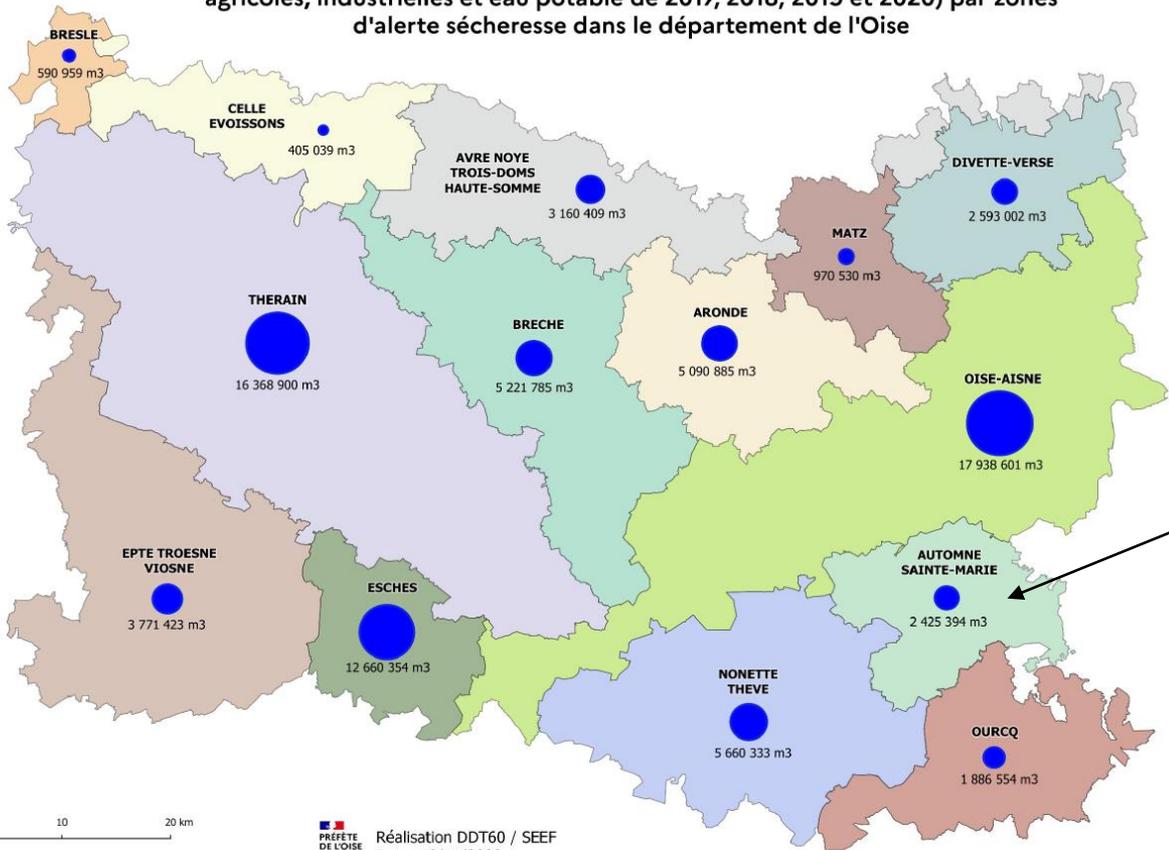
Bilan des échanges avec les principaux délégataires de gestion de l’eau potable présents sur le département de l’Oise : VEOLIA, SAUR et SUEZ

- présence de sonde de suivi sur un grand nombre de forages
- constat cet été de décrochages conséquents du niveau des nappes dans certains secteurs
- mesures d’adaptations en cas de risque de rupture d’approvisionnement (exemple de Maignelay-Montigny baisse débit)
- autres difficultés rencontrées (essais poteaux incendie, nettoyage des réservoirs)



Perspectives – Amélioration de la connaissance

Cartographie des prélèvements totaux en eau (moyenne des données agricoles, industrielles et eau potable de 2017, 2018, 2019 et 2020) par zones d'alerte sécheresse dans le département de l'Oise

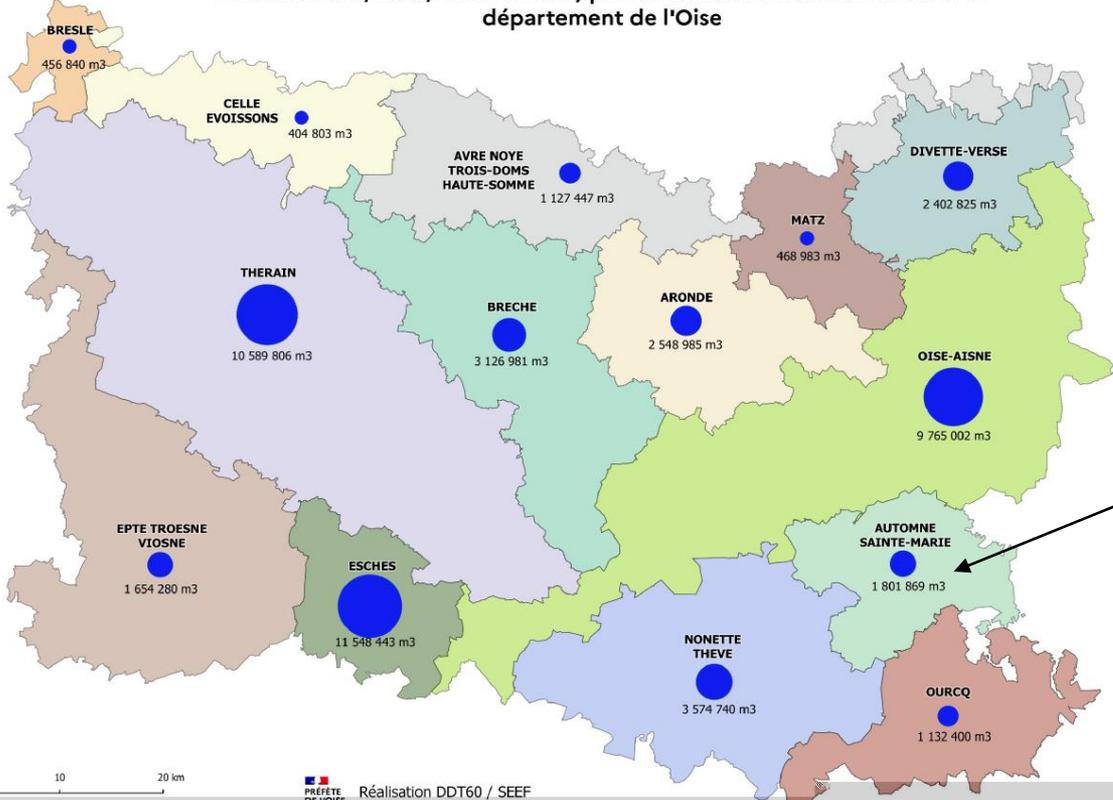


PRÉFÈTE DE L'OISE
Réalisation DDT60 / SEEF
Date: 18/11/2022

PRÉFÈTE DE L'OISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Perspectives – Amélioration de la connaissance

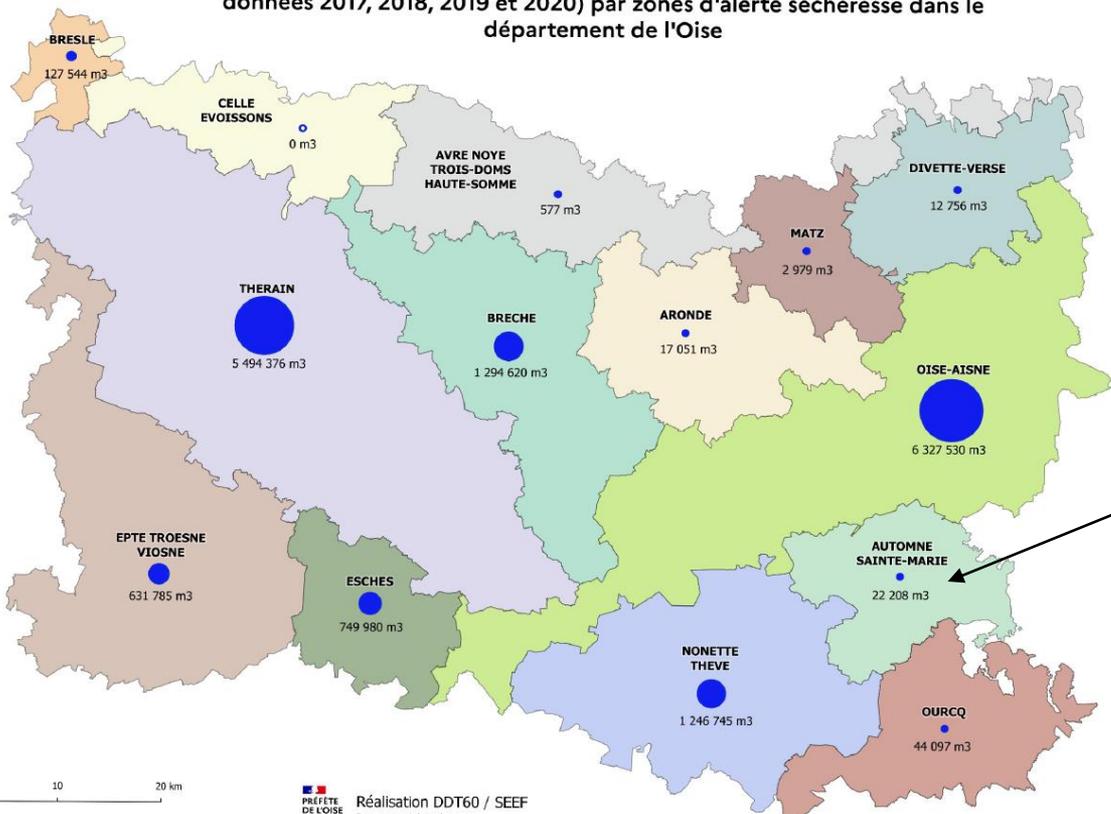
Cartographie des prélèvements en eau pour l'eau potable (moyenne des données 2017, 2018, 2019 et 2020) par zones d'alerte sécheresse dans le département de l'Oise



74%

Perspectives – Amélioration de la connaissance

Cartographie des prélèvements en eau pour l'usage industriel (moyenne des données 2017, 2018, 2019 et 2020) par zones d'alerte sécheresse dans le département de l'Oise



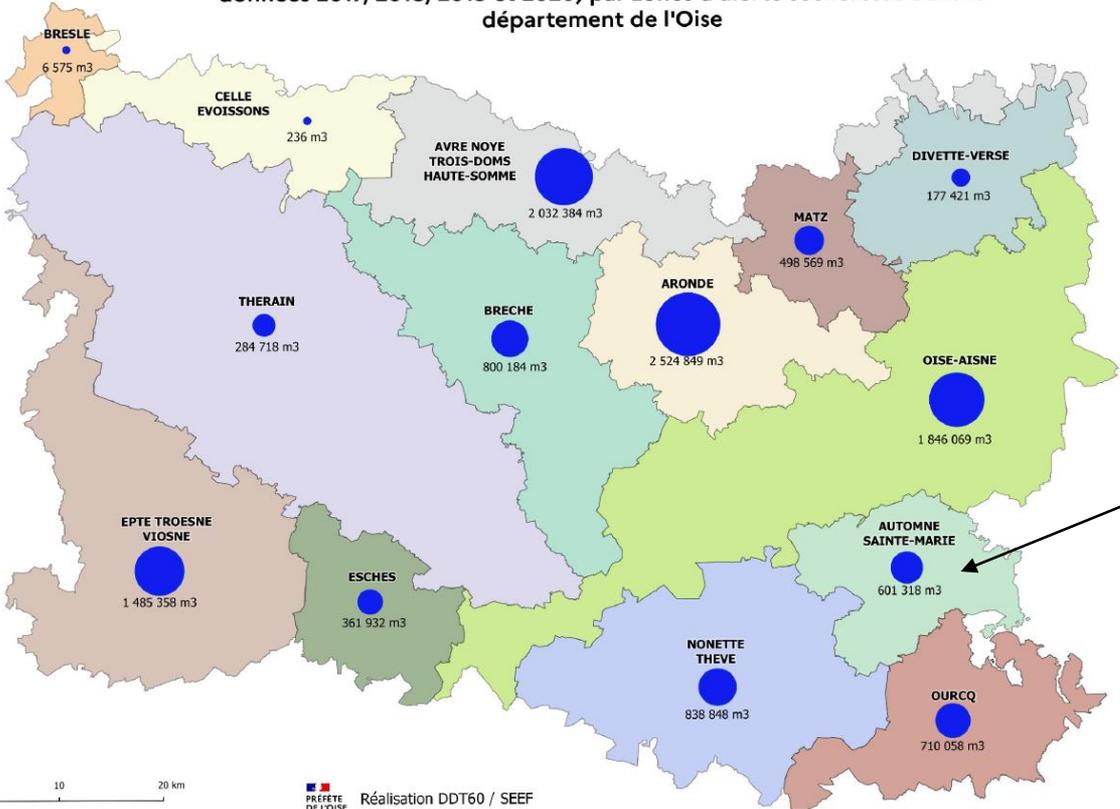
0 10 20 km

Préfecture de l'Oise
Réalisation DDT60 / SEEF
Date: 18/11/2022

Préfecture de l'Oise
Liberté
Égalité
Fraternité

Perspectives – Amélioration de la connaissance

Cartographie des prélèvements en eau pour l'usage agricole (moyenne des données 2017, 2018, 2019 et 2020) par zones d'alerte sécheresse dans le département de l'Oise



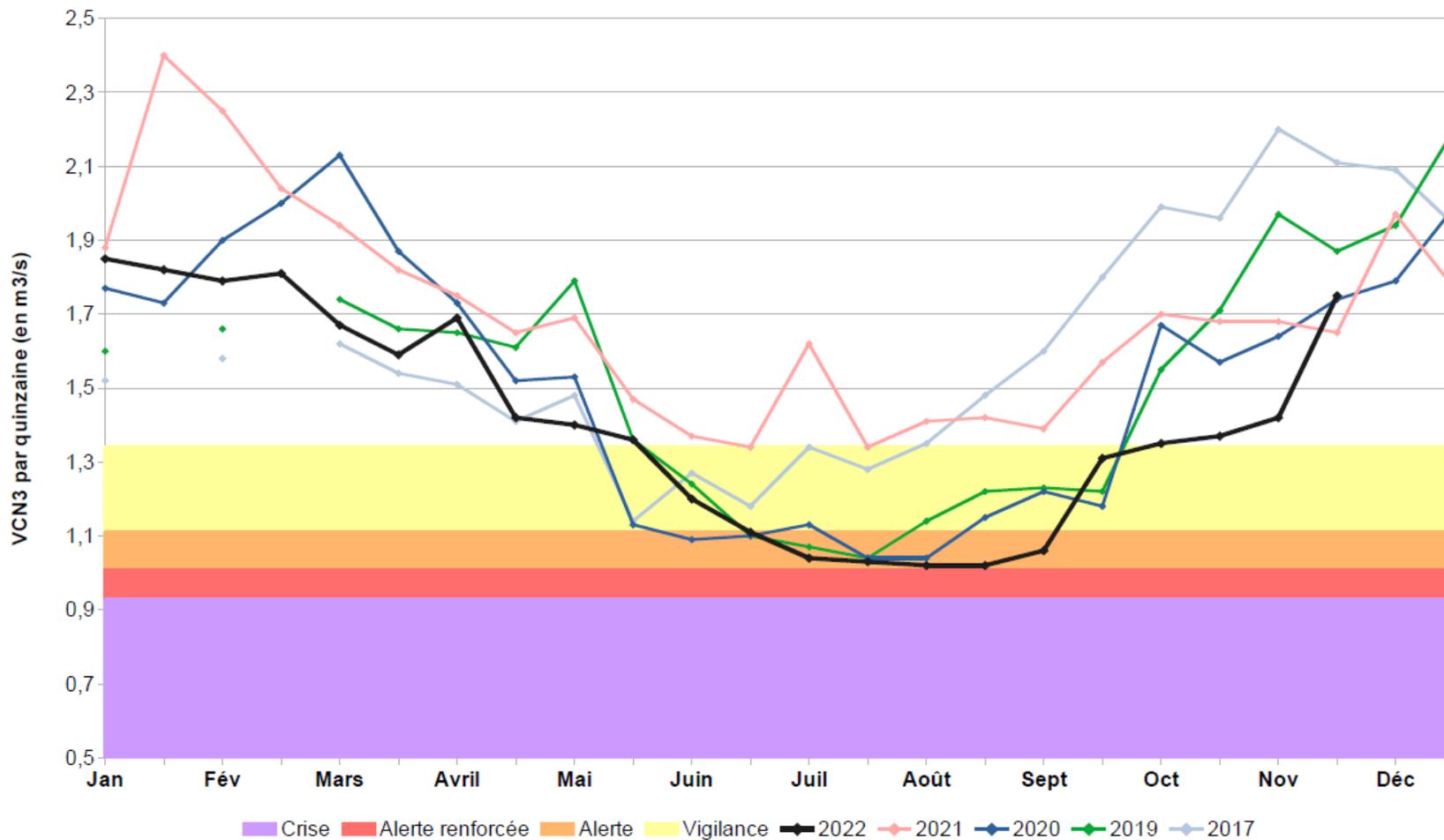
25%

- Et les eaux de surface



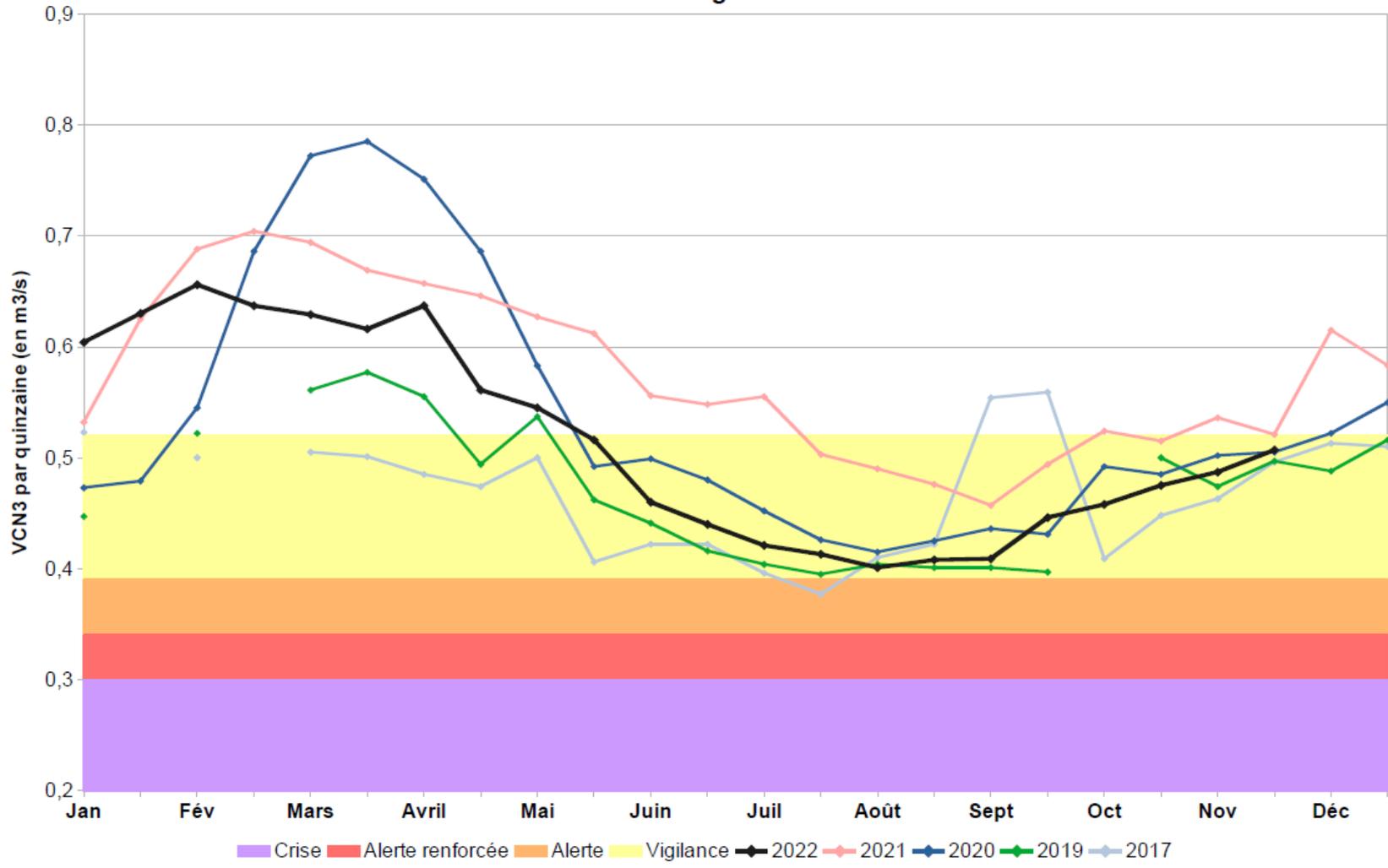
Retour sur la sécheresse 2022

Automne
Saintines



Retour sur la sécheresse 2022

Sainte-Marie
Glaignes



- Et les eaux souterraines



Retour sur la sécheresse 2022

Situation des nappes au 1^{er} novembre 2022

Bulletin de Situation Hydrogéologique

Méthodologie :

Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ces derniers sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels correspondant à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

L'évolution récente traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).

L'indicateur du niveau des nappes traduit quant à lui l'écart à la moyenne de la chronique du mois courant. Il est réparti en sept classes, du niveau le plus bas (en rouge), au niveau le plus haut (en bleu foncé).

Evolution récente des niveaux :

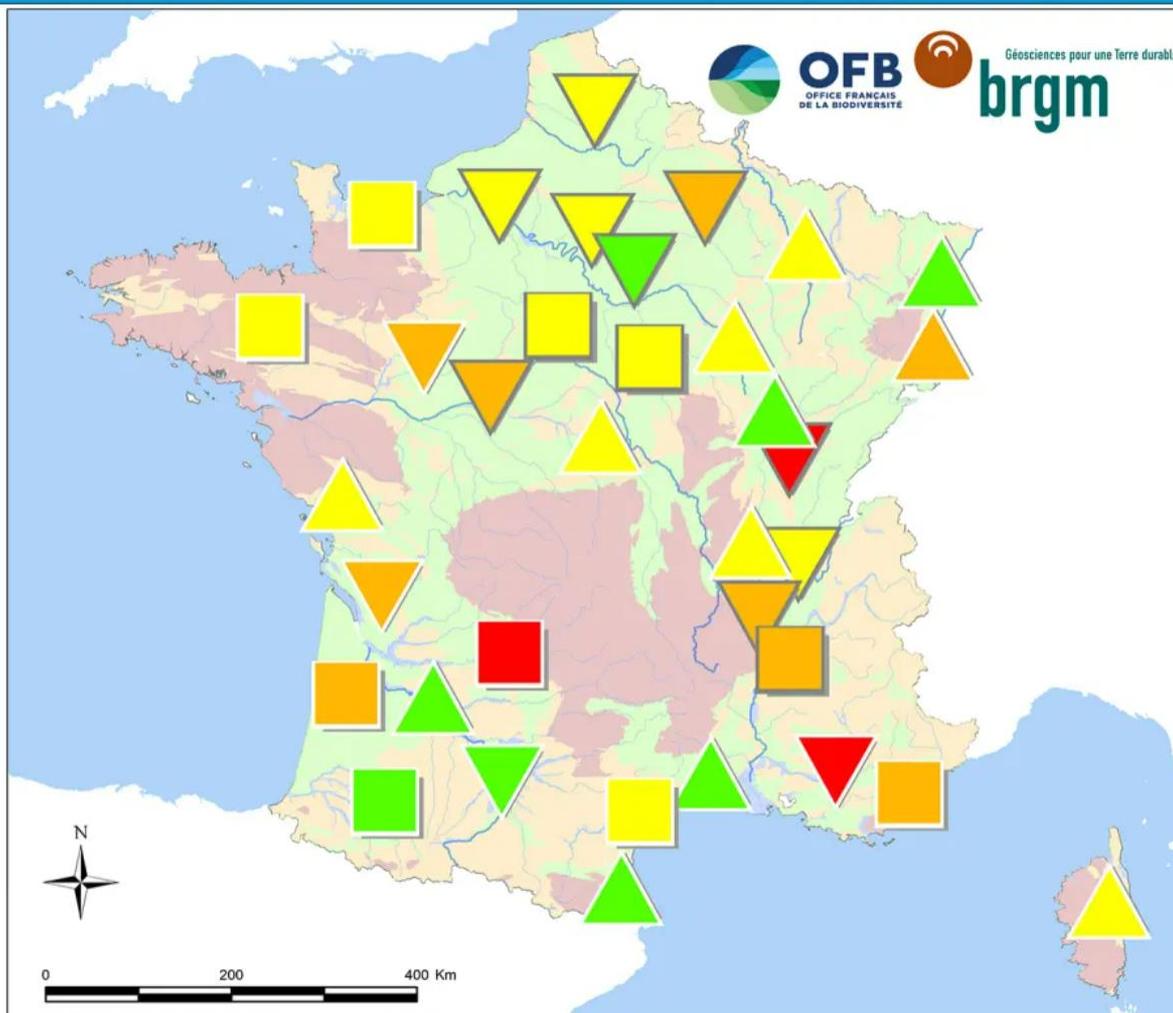
-  En hausse
-  Stable
-  En baisse

Niveau des nappes :

-  Niveaux très hauts
-  Niveaux hauts
-  Niveaux modérément hauts
-  Niveaux autour de la moyenne
-  Niveaux modérément bas
-  Niveaux bas
-  Niveaux très bas

Type d'aquifère :

-  Nappe réactive
-  Nappe inertielle
-  Terrain sédimentaire à nappes de grande capacité
-  Terrain sédimentaire sans grandes nappes
-  Terrain cristallin sans grandes nappes
-  Zones alluviales sans grandes nappes



Carte établie à partir des données de la banque ADES acquises jusqu'au 31 octobre 2022

Source des données : banque ADES www.ades.eaufrance.fr / Fonds topographiques : IGN© - BD CARTO

Réalisation : BRGM, le 09/11/2022

Version : Presse

Retour sur la sécheresse 2022

Situation des nappes au 1^{er} novembre 2022 Bulletin de Situation Hydrogéologique

Méthodologie :
 Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ces derniers sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels correspondant à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).
 L'évolution récente traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).
 L'indicateur du niveau des nappes traduit quant à lui l'écart à la moyenne de la chronique du mois courant. Il est réparti en sept classes, du niveau le plus bas (en rouge), au niveau le plus haut (en bleu foncé).

Evolution récente des niveaux :

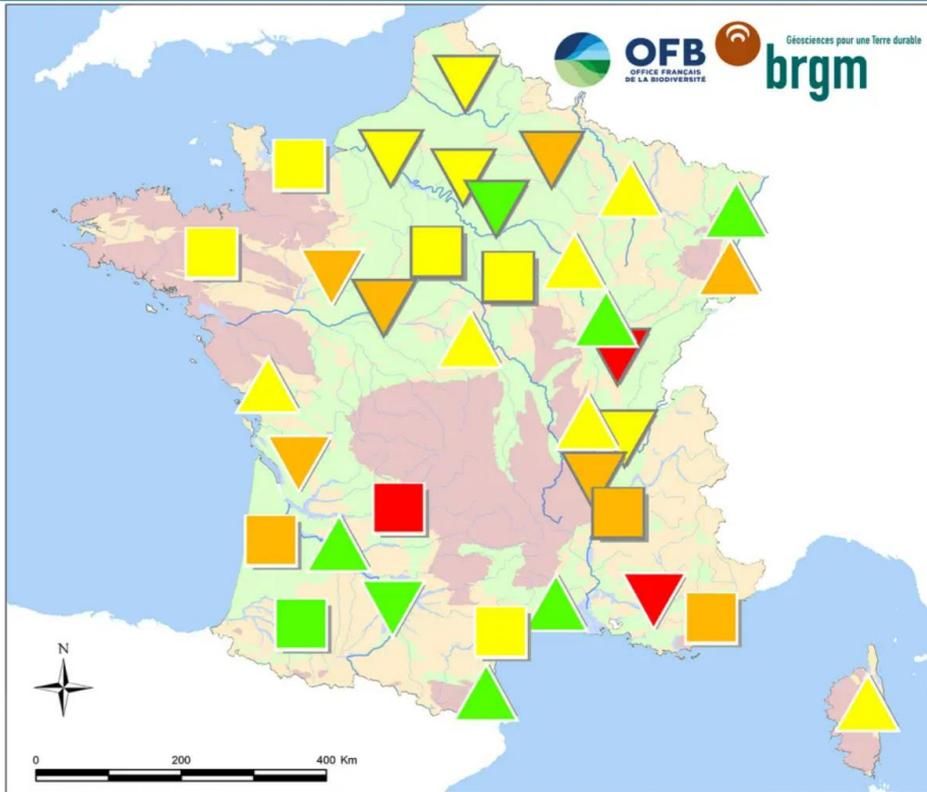
-  En hausse
-  Stable
-  En baisse

Niveau des nappes :

-  Niveaux très hauts
-  Niveaux hauts
-  Niveaux modérément hauts
-  Niveaux autour de la moyenne
-  Niveaux modérément bas
-  Niveaux bas
-  Niveaux très bas

Type d'aquifère :

-  Nappe réactive
-  Nappe inertielle
-  Terrain sédimentaire à nappes de grande capacité
-  Terrain sédimentaire sans grandes nappes
-  Terrain cristallin sans grandes nappes
-  Zones alluviales sans grandes nappes



Carte établie à partir des données de la banque ADES acquises jusqu'au 31 octobre 2022 Réalisation : BRGM, le 09/11/2022
 Source des données : banque ADES www.ades.eaufrance.fr / Fonds topographiques : IGN © - BD CARTO Version : Presse

L'été 2023 se prépare dès maintenant

La situation des nappes phréatiques n'est toujours **pas satisfaisante.**

Les pluies de ce début d'automne n'ont **pas compensé les déficits** accumulés depuis le début de l'année.

La situation globale **n'évolue que peu** et les **niveaux sont nettement inférieurs** à ceux de l'année dernière.

- Quels sont les différents suivis mis en place ?





Suivi de la qualité des eaux du bassin de l'Automne

- Suivi hydrologique
 - Débits des cours d'eau
 - Étiages
 - Niveaux des nappes phréatiques

- Suivi de la qualité
 - Qualité physico-chimique
 - Qualité biologique
 - Qualité hydromorphologique

- Suivi hydrologique
 - Débits des cours d'eau => suivi par la DREAL Hauts-de-France
 - Étiages => suivi par l'OFB
 - Niveaux des nappes phréatiques => suivi par le BRGM

➡ Suivi de la sécheresse par les services de l'Etat

➡ Mise en place d'arrêtés « sécheresse » pour préserver la vie aquatique et l'alimentation en eau de la population.

- Suivi hydrologique



Station limnimétrique
DREAL sur la Sainte-Marie à
Glaignes



Ru Saint-Mard à Auger-Saint-
Vincent en étiage (août 2022)

- Suivi de la qualité
 - Qualité physico-chimique (SAGEBA + AESN)
 - Qualité biologique (SAGEBA + fédération de pêche + OFB + AESN)
- ➡ Mise à jour de l'état global des cours d'eau
- ➡ Suivi avant et après travaux
- ➡ Mise en avant de « points noirs » pour prioriser les actions et alerter
- ➡ **INDIQUER LE « BON ETAT »**



Suivi de la qualité des eaux du bassin de l'Automne

- Suivi de la qualité
 - Qualité physico-chimique (SAGEBA)
 - Réseau de mesures (Aquabio) sur 5 stations
 - Ru de Bonneuil
 - Ru de la Moise
 - Ru de Baybelle
 - Ru de la Douye
 - Automne (station variable)



Suivi de la qualité des eaux du bassin de l'Automne

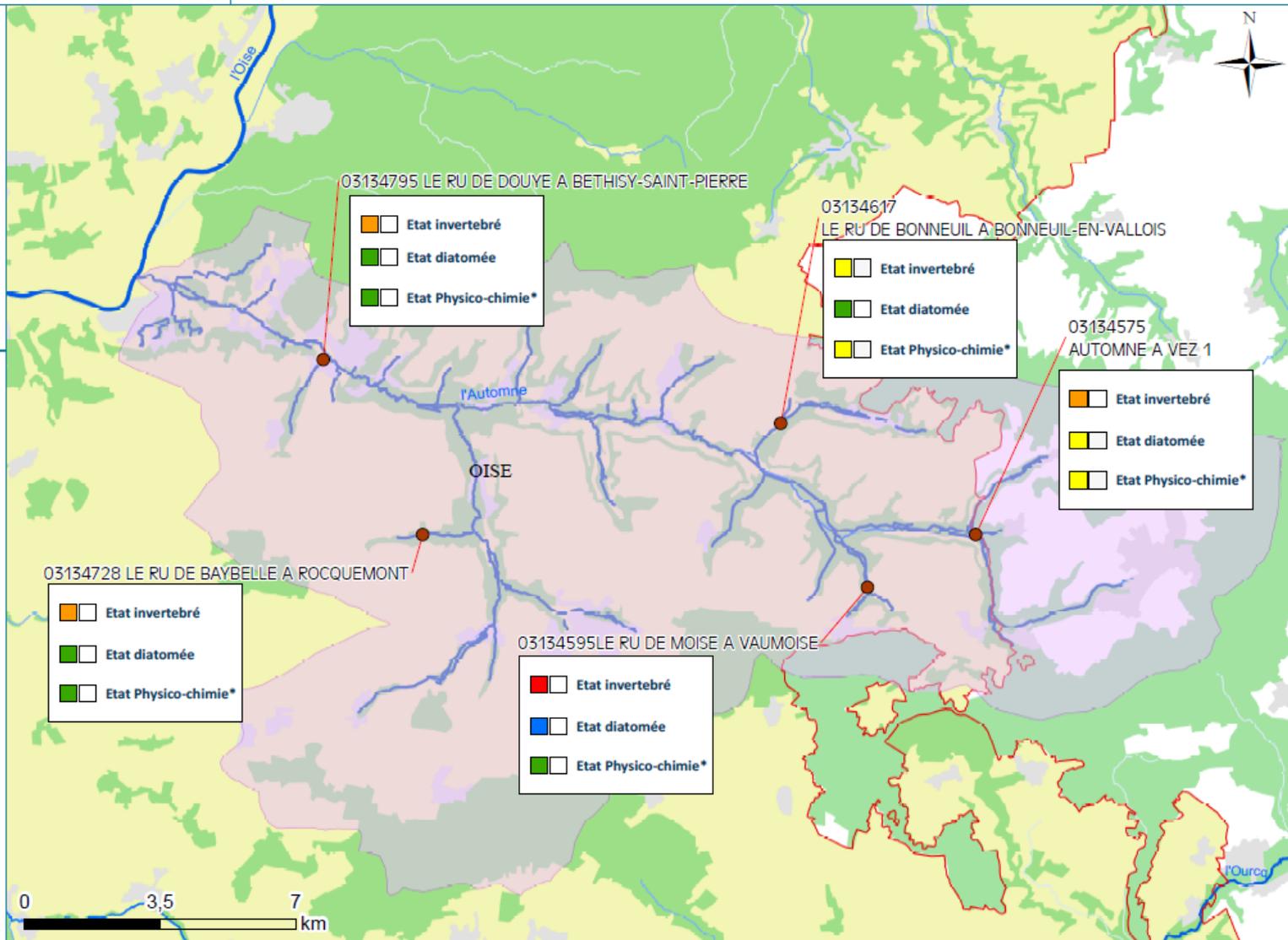
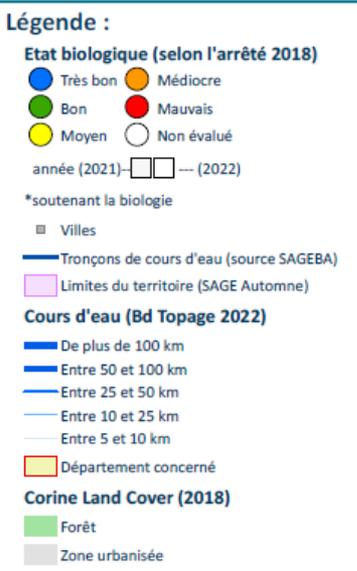
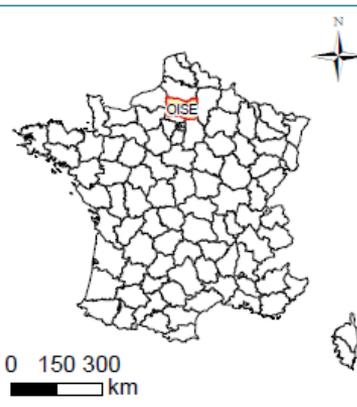
Rivière		Ru de Bonneuil				
Code Station		03134617				
Commune		Bonneuil-en-Valois				
Année		2022				
Date		31/01/2022 10:40:00	14/03/2022 10:35:00	16/05/2022 10:45:00	18/07/2022 10:15:00	12/09/2022 10:45:00
Heure		31/01/2022 10:40:00	14/03/2022 10:35:00	16/05/2022 10:45:00	18/07/2022 10:15:00	12/09/2022 10:45:00
T air (°C)		8,1	12,1	19	24,1	18,6
Météo						
Débit (m3/s)		0,052	0,053	0,035	0,03	0,04
Particules en suspensions	MES (1)	16	22	46	25	31
	Turbidité (1)	6,2	16	24	14	24
Température	Température (°C)	7,2	8,7	15,5	17,2	15,2
Acidification	pH	7,45	7,9	7,9	7,2	7
Salinité	Conductivité (µs/cm)(1)	740	722	718	685	722
Bilan de l'oxygène	O2 saturation (%)	96,8	95,8	90,4	92,4	93,4
	O2 dissous (mg/l)	11,8	11,22	8,96	7,26	9,35
	COD (mg/l)	2,6	3	2,9	4,8	2,7
	DCO (mg/l) (1)	16	11	22	10	10
	DBO5 (mgO2/l)	0,69	2,4	3,2	2,4	1,1
Nutriments	Azote Kjeldahl (NKJ) (mg/l) (1)	0,5	0,5	1,2	1,3	0,5
	Ammonium NH4+ (mg/l)	0,086	0,063	0,37	0,045	0,057
	Nitrites (mg/l)	0,1	0,097	0,21	0,19	0,054
	Nitrates NO3- (mg/l)	20	20	20	23	19
	Phosphates PO4- (mg/l)	0,055	0,06	0,12	0,11	0,096
	Phosphore total (mgP/l)	0,061	0,14	0,21	0,085	0,12

(1) Aucun seuil n'est fixé par la DCE, utilisation des seuils fixé par le SEQ Eau v2 (classe d'aptitude à la Biologie)



Suivi de la qualité des eaux du bassin de l'Automne

- Suivi de la qualité
 - Qualité biologique
 - Diatomées (algues micro cellulaires)
 - Invertébrés (larves d'insectes, vers, gastéropodes, etc.)
 - Végétaux aquatiques (herbiers)
 - Faune aquatique (poissons, écrevisses, etc.)

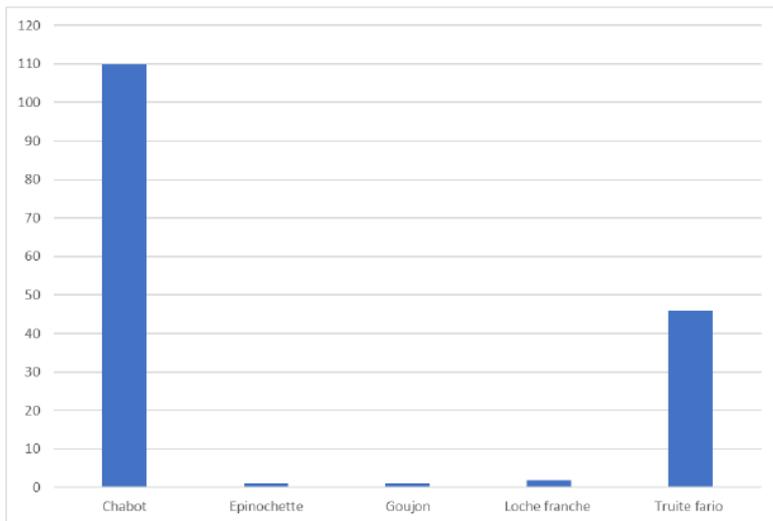


Suivi de la qualité des eaux du bassin de l'Automne

Pêche électrique sur le Ru Saint-Lucien à Vez
Code station : 0360##84 / Numéro opération : 73610000125

Surface prospectée	Effectifs		Effectif estimé	% de l'effectif	Densité (Ind / 100 m ²)	Poids (g)	Biomasse (g / 100 m ²)	% du poids		
	202,95 m ²	Temps total pêche							P1	P2
Espèces										
Chabot (CHA)			60	50	110	69	54	337	166	16
Epinochette (EPT)			1	0	1	1	< 1	1	-	< 1
Goujon (GOU)			1	0	1	1	< 1	11	5	1
Loche franche (LOF)			2	0	2	1	1	16	8	1
Truite fario (TRF)			39	7	48	29	23	1 759	896	83
Total			103	57			78		1 075	

Histogramme des captures



Pêche électrique sur le Ru Saint-Lucien à Vez
Code station : 0360##84 / Numéro opération : 73610000125

Observations sur le peuplement piscicole

Le peuplement piscicole sur cette station est typique d'un cours d'eau de 1^{ère} catégorie. On retrouve en effet des espèces telles que le chabot, la loche franche, le goujon ou encore la truite fario. De nombreuses truitelles sont capturées dont des individus de l'année (0+) et des 1+. Ceci indique la présence de frayères sur le Ru St Lucien qui fait office de ruisseau pépinière grâce à ses écoulements majoritairement courants et sa faible hauteur d'eau. L'épinochette, est une espèce polyvalente pouvant se retrouver à la fois dans des eaux calmes ou des eaux courantes lorsque les conditions sont réunies (présence de végétation notamment).



Suivi de la qualité des eaux du bassin de l'Automne

IBD212-06812

LE RU DE DOUYE A BETHISY-SAINT-PIERRE (03134795)

LISTE FLORISTIQUE

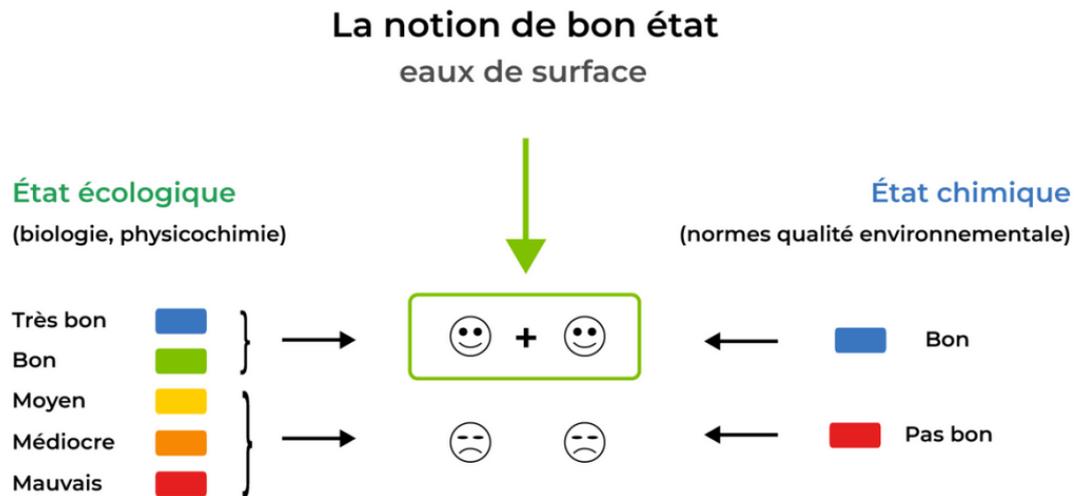
Code omnidia	Dénomination (Noms latins + Auteurs)	Abondance (Effectif total : 425)	Pourcentage
APED*	<i>Amphora pediculus</i> (Kützting) Grunow	84	20,74
NCTE*	<i>Navicula cryptotenella</i> Lange-Bertalot	67	16,54
NTPP*	<i>Navicula tripunctata</i> (O.F. Müller) Bory	53	13,09
FSLU*	<i>Fallacia subulcidula</i> (Hustedt) D.G. Mann	28	6,91
ADMI*	<i>Achnanthydium minutissimum</i> (Kützting) Czarnecki	28	6,91
DPSG*	<i>Discostella pseudostelligera</i> (Hustedt) Houk & Klee emend. Genkal	19	4,69
NDIS*	<i>Nitzschia dissipata</i> (Kützting) Grunow ssp. <i>dissipata</i>	16	3,95
CLCT*	<i>Caloneis lancectula</i> (Schulz-Danzig) Lange-Bertalot & Witkowski	15	3,70
AMID*	<i>Amphora indistincta</i> Levkov	10	2,47
HNEG*	<i>Hippodonta neglecta</i> Lange-Bertalot Metzeltin & Witkowski	9	2,22
CPLA*	<i>Cocconeis placentula</i> Ehrenberg var. <i>placentula</i>	8	1,98
GPRI*	<i>Gomphonema pumilum</i> var. <i>rigidum</i> Reichardt & Lange-Bertalot	7	1,73
PTLA*	<i>Pleurothidium lanceolatum</i> (Erebisson ex Kützting) Lange-Bertalot	5	1,23
DOCU*	<i>Diploleis oculata</i> (Erebisson in Desmazières) Cleve	4	0,99
NSOC*	<i>Nitzschia sociabilis</i> Hustedt	3	0,74
PSOT*	<i>Pseudostaurosira sopotensis</i> (Witkowski & Lange-Bert.) E. Morales, C.E. Wetzel	3	0,74
ESLE*	<i>Encyonema silesiacum</i> (Eilsch In Rabh.) D.G. Mann	3	0,74
NAMP*	<i>Nitzschia amphibia</i> Grunow	2	0,49
FSBH*	<i>Fallacia subhamulata</i> (Grunow In V. Heurck) D.G. Mann	2	0,49
GCAP*	<i>Gomphonema capitatum</i> Ehrenberg	2	0,49
SBGG*	<i>Sellaphora schamburgi</i> (Lange-Bertalot et G. Hofmann) C.E. Wetzel & Ector I	2	0,49
NANT*	<i>Navicula antoni</i> Lange-Bertalot	2	0,49
NAVI*	NAVICULA J.B.M. Bory de St. Vincent	2	0,49
FVAL*	<i>Fragilaria vaucheriae</i> (Kützting) Petersen	2	0,49
DSEP*	<i>Diploleis separanda</i> Lange-Bertalot	2	0,49
NSUA*	<i>Nitzschia subaicularis</i> Hustedt In A. Schmidt et al.	2	0,49
CEUG*	<i>Cocconeis euglypta</i> Ehrenberg	2	0,49
SERA*	<i>Sellaphora radiosa</i> (Hustedt) Kobayasi In Mayama & al.	2	0,49
ENCM*	<i>Encyonopsis microcephala</i> (Grunow) Krammer	2	0,49
ENVE*	<i>Encyonema ventricosum</i> (Agardh) Grunow In Schmidt & al.	1	0,25
ESUM*	<i>Encyonopsis subminuta</i> Krammer & Reichardt	1	0,25
ADPY*	<i>Achnanthydium pyreniacum</i> (Hustedt) Kobayasi	1	0,25
NPAL*	<i>Nitzschia palea</i> (Kützting) W.Smith	1	0,25
SIDE*	<i>Simonsenia delognei</i> Lange-Bertalot	1	0,25
SANG*	<i>Surtirella angusta</i> Kützting	1	0,25
PROH*	<i>Pleurothidium rostratohilaricum</i> Lange-Bertalot & B7K	1	0,25
PLFR*	<i>Pleurothidium frequentissimum</i> (Lange-Bertalot) Lange-Bertalot	1	0,25
PLAU*	<i>Psammodium isenburgianum</i> (Hustedt) Bukhtyarova et Round	1	0,25
HNOR*	<i>Halophora normani</i> (Rabenhorst) Levkov	1	0,25
NREC*	<i>Nitzschia recta</i> Hantzsch In Rabenhorst	1	0,25
FVUL*	<i>Frustulia vulgaris</i> (Thwaites) De Toni	1	0,25
NILAN*	<i>Navicula lanceolata</i> (Agardh) Ehrenberg	1	0,25
NGRE*	<i>Navicula gregaria</i> Donkin	1	0,25
NCAT*	<i>Navicula catalanogermanica</i> Lange-Bertalot & Hofmann	1	0,25
MVAR*	<i>Melosira varians</i> Agardh	1	0,25
GSCI*	<i>Gyrodigma scotoense</i> (sciotense) (Sullivan et Wormley) Cleve	1	0,25
GCUN*	<i>Gomphonema cuneolus</i> E. Reichardt	1	0,25
NVIR*	<i>Navicula viridula</i> (Kützting) Ehrenberg	1	0,25

*Taxons retenus pour le calcul de l'IBD (version OMNIDIA 6.1 base mars 2021)

(1) Taxons tropicaux ou subtropicaux, (2) Taxons exotiques à distribution plus ou moins restreinte, (3) Taxons exotiques à caractère invasif

Liste des diatomées retrouvées dans le ru de la Douye

- Suivi de la qualité
 - Compilation des résultats pour évaluer l'atteinte du « bon état »
 - IBD (diatomées)
 - IBG (invertébrés)
 - IBMR (végétaux aquatiques)





3. Convention de mise à disposition de locaux de Morienvil et participation financière à la construction du local technique

La convention de mise à disposition des locaux par la commune de Morienvall au SAGEBA étant arrivée à son terme le 31 décembre 2021, nous devons en signer une nouvelle.

Or, les demandes inscrites et transmises au SAGEBA le 26 octobre 2022 au sein de celle-ci nous amènent à nous poser quelques questions.

- Négociation validée en mars 2022 entre messieurs le maire de Morienvall et le président du SAGEBA
- Information transmise à l'exécutif et au conseil syndical de mars 2022
- Le président du SAGEBA doit rencontrer madame la maire de Morienvall à la suite de sa proposition de convention transmise le 26 octobre 2022



Renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux

Informations de la commune	Réponses du SAGEBA
<p><u>I- Désignation de l'immeuble prêté</u> La commune de Morienvall met à disposition du SAGEBA : Deux pièces de bureaux affectées à leurs exercices situés au 1er étage de la Mairie de Morienvall ; La salle de réunion à l'étage de 24 m² pour des petites réunions (partage avec la mairie) et la salle du conseil avec <u>réservation</u>.</p> <p>Les pièces communes à savoir le coin cuisine, un espace sanitaire .</p>	<p>Liste du matériel mis à disposition par le propriétaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - superficie de 24m² ? - armoires murales pleine de document de la mairie - aucune armoire informatique et séparation d'un réseau (internet + informatique) - prises réseau défaillantes - prises électriques non finies - places de parking : 3 au SAGEBA. Difficile d'en trouver les matins <p>Liste du matériel du locataire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - installation dérivation informatique pour l'internet fibre + téléphone réseau - tous les meubles des bureaux <p>WC + lavabo partagés par tous, même avec le public</p>
<p><u>II- Durée de la mise à disposition et son loyer</u> Cette convention est consentie et acceptée pour une durée de 3 ans.</p> <p>Le SAGEBA versera un loyer annuel de 5000 €, charges comprises (électricité, chauffage), loyer qui sera indexé à l'indice des loyers du 4 trimestre 2022</p>	<p>1 an</p> <p>Augmentation à venir?</p>
<p><u>IV- Obligations de l'emprunteur</u> 1)Etat des lieux Un état des lieux contradictoire sera établi par les parties. A défaut, l'emprunteur sera présumé avoir pris les lieux en bon état.</p>	<p>Preneur? Fixer la date de l'état des lieux</p>
<p>3)Assurance L'emprunteur devra fournir la preuve qu'il est couvert civilement.</p>	<p>Le preneur</p>



Participation financière à la construction du local technique

Participation du SAGEBA à la construction d'un garage technique en 2011 : à hauteur de 50 000€ avec la commune de Morienvall.

Convention de mise à disposition d'un garage par la commune : à titre gratuit pendant 25 ans.

Livraison : pas de coin cuisine, pas de douche, partage du garage avec la mairie

Dans les comptes, cette opération apparaît comme étant une subvention du SAGEBA vers la commune de Morienvall, que nous amortissons depuis l'année 2014, et ce jusqu'en 2029.

Présents = 40
Votants = 47
Secrétaire : Mme LOBIN

Etaient présents : M. LEGRAND, LEHOULLIER, CARON, SALLET, KOCKAERTS, P'ENFANT, CHARLES, LEMAIRE, LEMOINE, BREVIGNON, BOUDSOCQ, BRILLON, PUJOS, LECAILLON, BARBERYE, VIVANT, RAMET, SAUMONT, MESSIN, BRIATTE, DELACOURT, PLASMANS, KAMYKOWSKA, DOMPE, HAUDRECHY, GOUYON, NICOLAS, DESMOULINS, LAMY, LALY, CLABAUT, DEVIENNE, LOBIN, OUDOT, PIQUANT, NICOLAS, GALLET, MICHALOWSKI, DELCHER, CHELAOUI

Pouvoirs de : M. PHILIPON à M. NICOLAS Rémi
Mme RADET à M. CHALOUÏ
M. DAMBRINE à M. DESMOULINS
M. GUILLON à M. LAMY
M. CARON G. à M. SAUMONT
M. BONNEL à M. LECAILLON
M. CORNIQUET à M. L'ENFANT

OBJET : Subvention d'Équipement
Locaux des Services Technique du SAGEBA

Le Conseil Syndical

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir des locaux adaptés pour le personnel technique et la possibilité de stocker les véhicules et le matériel technique de la SAGEBA

CONSIDÉRANT la proposition de la commune de Morienvall (siège social du SAGEBA) de construire ses propres locaux et d'en faire bénéficier le SAGEBA

Après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité**

- De verser à la commune de Morienvall une subvention d'équipement d'un montant maximal de 50 000 TTC.
- D'inscrire cette dépense au budget 2011 - opération N° 11.005 - en section d'investissement.
- D'Autoriser le Président à signer les documents concernant ce dossier.

7 DEC. 2011

Les nouvelles de Morienvall

Avancement des projets

P2

Locaux techniques

Cet automne, les employés communaux disposeront à nouveau de locaux modernes où seront rassemblés les véhicules et la logistique. Un atelier est dédié à l'entretien avec un local sanitaire équipé. Un logement a été créé et servira au gardiennage de ce magnifique bâtiment.

Rappelons que l'ensemble a été financé par la vente des anciens locaux, d'une subvention du Conseil général et de la participation du SAGEBA et du SMVO, rendant cette opération blanche pour les contribuables.



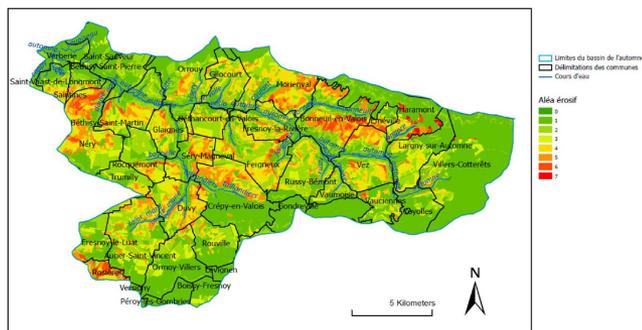
Législation : un syndicat mixte ne peut attribuer une subvention à une autre collectivité



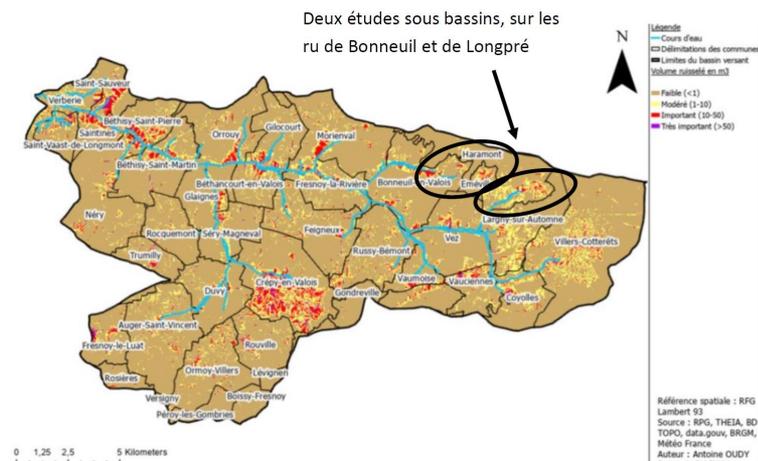
4. Etude ruissellement / érosion et vulnérabilités des cours d'eau

Lancer l'étude à l'échelle du bassin de l'Automne

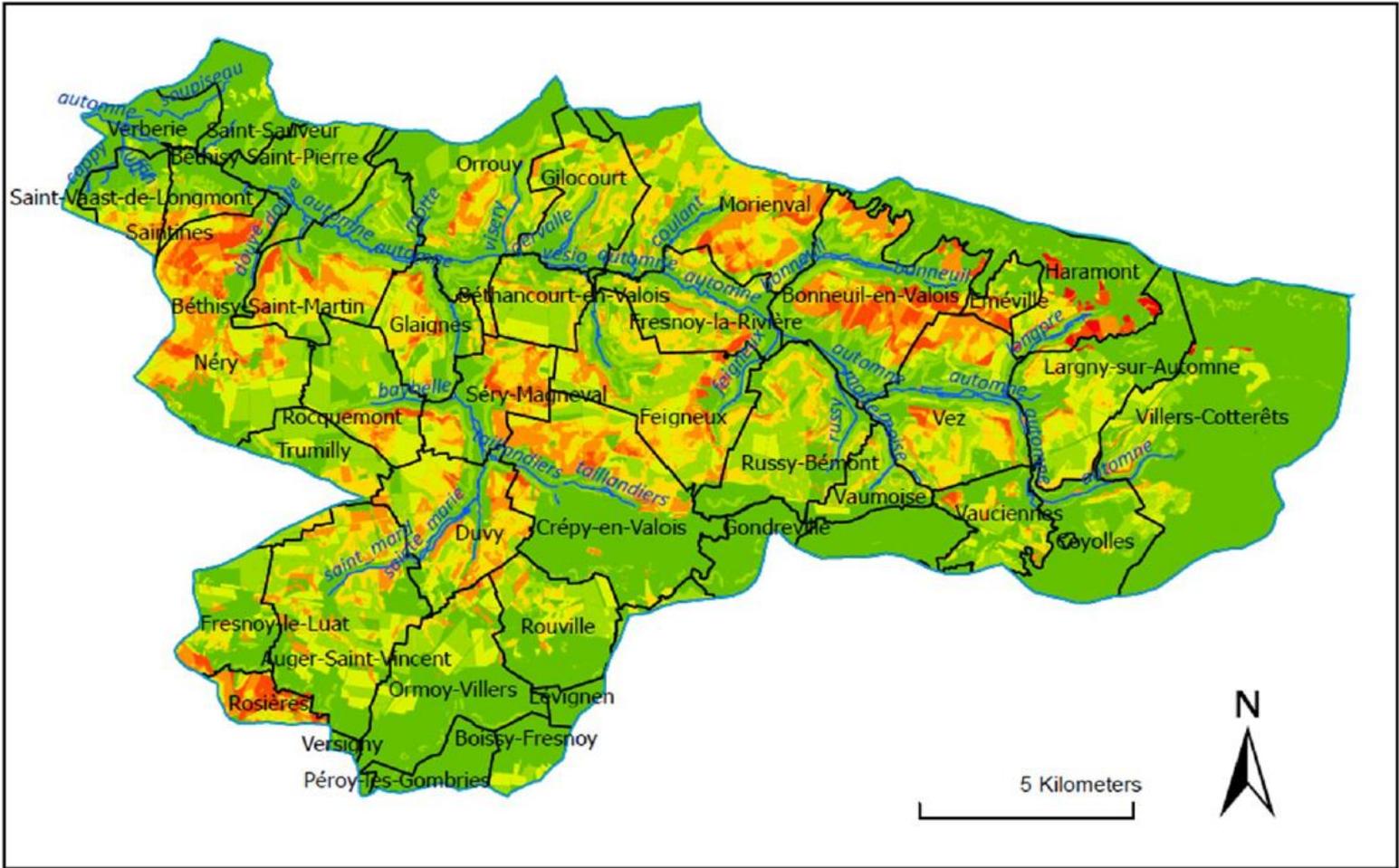
- Inscrit au SAGE de l'Automne | enjeu 2 et 4 : SAGEBA maître d'ouvrage
Avec la notion d'aléa et risque
- Inscrit au Contrat Territorial Eau & Climat de l'Automne 2020 - 2025 : SAGEBA maître d'ouvrage
- Deux pré-études en 2020 et 2021 avec les étudiants UniLaSalle



Cartographie de l'aléa érosion au sein du bassin de l'Automne [source : UniLaSalle 2020]



Modélisation du volume d'eau ruisselé en m3 au sein du bassin de l'Automne [source : UniLaSalle 2021]



Limites du bassin de l'automne
 Délimitations des communes
 Cours d'eau

Aléa érosif

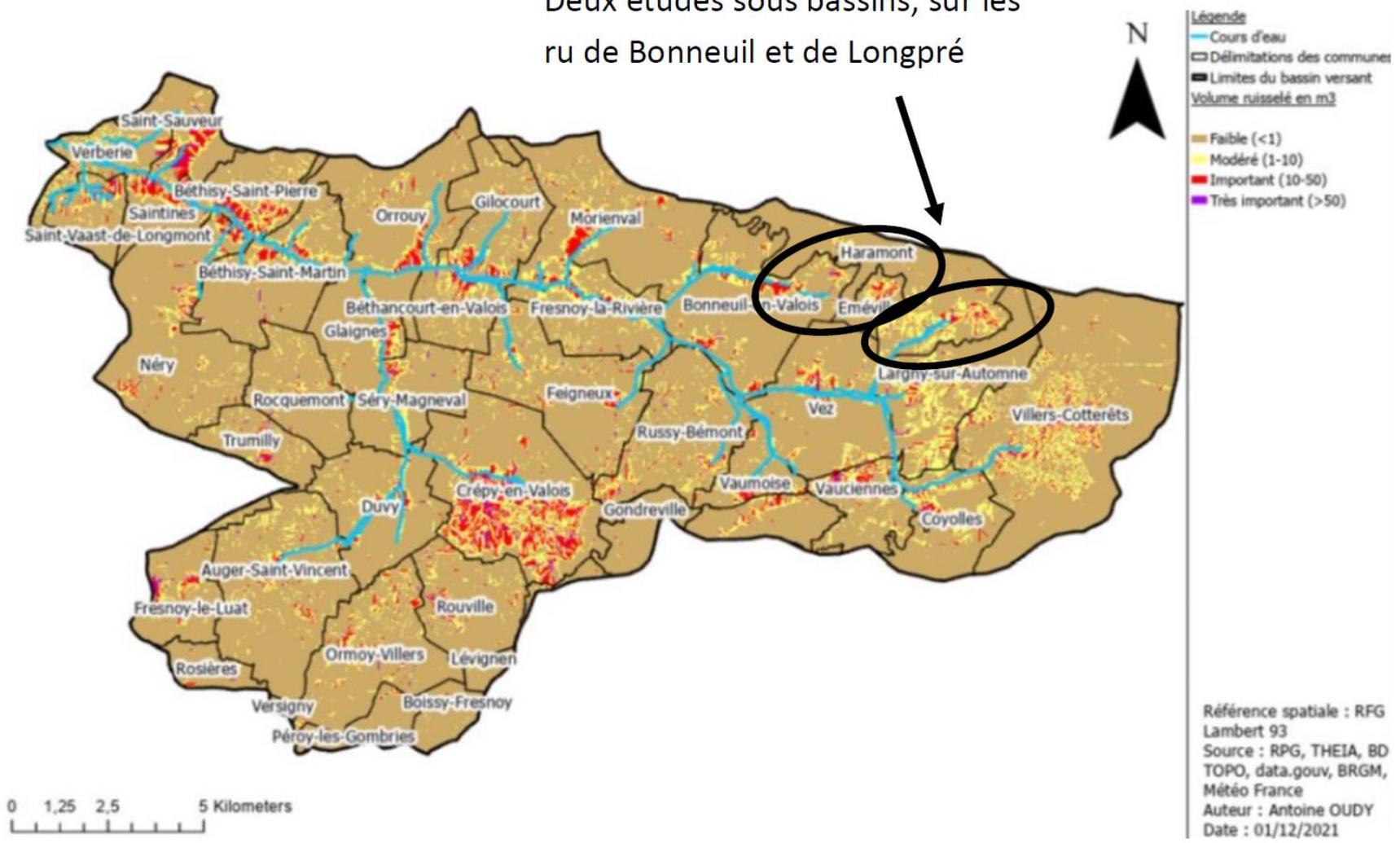
	0
	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7

5 Kilometers

Cartographie de l'aléa érosion au sein du bassin de l'Automne [source : UniLasalle 2020]



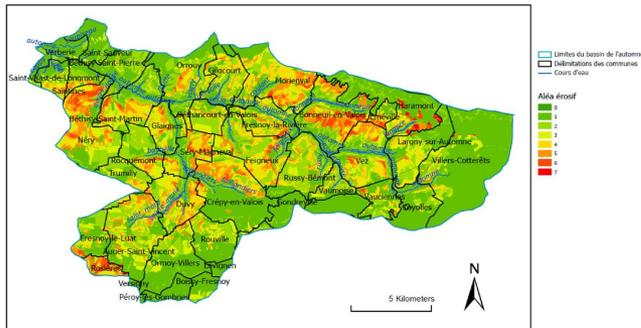
Deux études sous bassins, sur les ru de Bonneuil et de Longpré



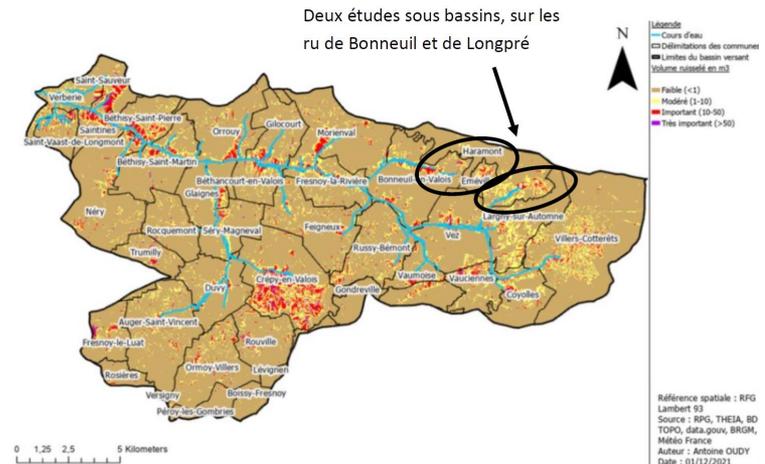
Modélisation du volume d'eau ruisselé en m3 au sein du bassin de l'Automne [source : UniLasalle 2021]

Lancer l'étude à l'échelle du bassin de l'Automne

- Inscrit au SAGE de l'Automne | enjeu 2 et 4 : SAGEBA maître d'ouvrage
Avec la notion d'aléa et risque
- Inscrit au Contrat Territorial Eau & Climat de l'Automne 2020 - 2025 : SAGEBA maître d'ouvrage
- Deux pré-études en 2020 et 2021 avec les étudiants UniLaSalle



Cartographie de l'aléa érosion au sein du bassin de l'Automne [source : UniLaSalle 2020]



Modélisation du volume d'eau ruisselé en m3 au sein du bassin de l'Automne [source : UniLaSalle 2021]

Lancer l'étude à l'échelle du bassin de l'Automne

- Inscrit au SAGE de l'Automne | enjeu 2 et 4 : SAGEBA maître d'ouvrage
Avec la notion d'aléa et risque
- Inscrit au Contrat Territorial Eau & Climat de l'Automne 2020 - 2025 :
SAGEBA maître d'ouvrage
- Deux pré-études en 2020 et 2021 avec les étudiants UniLaSalle

Compétence SAGE

Compétence GEMA

Au sens aussi large
que celui définit
par le SAGE

A l'échelle de bassin versant
visant la protection des
milieux aquatiques

Subvention AESN 80% si au regard
de la vulnérabilités des cours d'eau

Fond européen ?
Département ?

Lancer l'étude à l'échelle du bassin de l'Automne

Phases 1 : état des lieux & diagnostic

Échelle bassin

Identification de sous bassin d'enjeux

Poursuite à l'échelle des sous bassin d'enjeux (au moins 5)

Phases 2 : concertation

Phases 3 : schéma d'aménagement

Échelle sous bassin



l'Automne, source de vie...

5. Budget SAGE et GEMA

1. Délibération - Création d'un budget annexe GEMA

- Le SAGEBA souhaiterait mettre en place un budget annexe concernant la compétence GEMA.
- Après échange avec la trésorerie, cette mise en place peut s'effectuer pour le budget 2023.
- Cela permettra au SAGEBA de flécher plus facilement l'ensemble des recettes et des dépenses assignés à la compétence SAGE et de même pour la compétence GEMA.
- Ce budget annexe sera tenu selon les dispositions de l'instruction budgétaire comptable M57 et sera assujéti à la TVA.

Vote SAGE

Vote GEMA

2. Délibération : augmentation des cotisations 2023 de 30 centimes / habitants

Pour l'année 2022, celles-ci ont été augmentées de 30 centimes par habitants.

	2021	AUGMENTATION	2022
GEMA	84 710,58 €	14% 12 227,10 €	96 937,68 €
SAGE	21 177,64 €	58% 12 227,10 €	33 404,74 €

Pour l'année 2023, une nouvelle augmentation de 30 centimes est proposée par le président

Actualisation avec la nouvelle population légale au 1^{er} janvier 2022

	2022	AUGMENTATION	2023
GEMA	96 937,68€	13% 12 227,10€	109 164,78€
SAGE	33 404,74€	37% 12 227,10€	45 631,84€

2. Délibération : augmentation des cotisations GEMA 2023 de 30 centimes / habitants

Pour l'année 2022, celles-ci ont été augmentées de 30 centimes par habitants.

	2021	AUGMENTATION	2022
GEMA	84 710,58 €	14% 12 227,10 €	96 937,68 €

Pour l'année 2023, une nouvelle augmentation de 30 centimes est proposée par le président

Actualisation avec la nouvelle population légale au 1^{er} janvier 2022

	2022	AUGMENTATION	2023
GEMA	96 937,68€	13% 12 227,10€	109 164,78€

Vote GEMA

2. Délibération : augmentation des cotisations GEMA 2023 de 30 centimes / habitants

Actualisation avec la nouvelle population légale au 1^{er} janvier 2022

	2021	2022	2023	
	84 711€	96 934€	109 165€	
ARC	14 731	16 358	18 422	+ 25%
CCPV	54 105	61 813	69 610	+ 29%
CCRV	15 875	18 766	21 133	+ 33%
	2,08€ / hab	2,38€ / hab	2,68€ / hab	

Vote GEMA

2. Délibération : augmentation des cotisations SAGE 2023 de 30 centimes / habitants

Pour l'année 2022, celles-ci ont été augmentées de 30 centimes par habitants.

	2021	AUGMENTATION	2022
SAGE	21 177,64 €	58%	33 404,74 €

Pour l'année 2023, une nouvelle augmentation de 30 centimes est proposée par le président

Actualisation avec la nouvelle population légale au 1^{er} janvier 2022

	2022	AUGMENTATION	2023
SAGE	33 404,74€	37%	45 631,84€

Vote SAGE

communes / EPCI	SAGE 2021	SAGE 2022	SAGE 2023	
ARC	3 755	5 637	7 700	105%
Auger-Saint-Vincent	650	1 016	1 388	113%
Béthancourt-en-Valois	212	319	436	105%
Boissy-Fresnoy	110	198	271	147%
Bonneuil-en-Valois	747	1 138	1 554	108%
Coyolles	248	660	901	264%
Crépy-en-Valois	4 587	7 104	9 704	112%
Duvy	434	657	898	107%
Emeville	143	224	306	114%
Feigneux	537	824	1 126	110%
Fresnoy-la-Rivière	250	668	912	264%
Fresnoy-Le-Luat	419	379	518	24%
Gilocourt	431	653	892	107%
Glaignes	296	463	633	113%
Gondreville	196	212	290	48%
Haramont	615	911	1 244	102%
Largny-sur-Automne	412	640	875	112%
Lévignen	53	149	204	283%
Morienvil	673	996	1 361	102%
Ormoy-Villers	548	865	1 182	116%
Orrouy	529	852	1 165	120%
Péroy-Les-Gombries	133	268	366	174%
Rocquemont	263	401	547	108%
Rosières	88	141	193	118%
Rouville	327	495	677	107%
Russy-Bémont	415	635	867	109%
Séry-Magneval	297	456	623	109%
Trumilly	279	325	445	59%
Vauciennes	368	488	667	81%
Vaumoise	372	614	839	126%
Versigny	23	31	43	84%
Veze	480	726	992	107%
Villers-Cotterêts	2 285	4 256	5 814	154%
Totaux :	21 178	33 405	45 632	58%

Vote SAGE

2021

2022

2023

21 178

33 405€

45 632€

0,52€ / hab

0,82€ / hab

1,12€ / hab

Entre 2021 et 2023

Moyenne des augmentations : 741 €

Médiane des augmentations: 462€



l'Automne, source de vie...

6. Assistance juridique



Assistance juridique

- La directrice a pris l'initiative de contacter un cabinet d'avocats pour obtenir une assistance juridique en continue, la dernière ayant pris fin au 31 décembre 2020. Les collectivités sont encouragées à avoir une assistance juridique, c'est pourquoi une prise de contact a été effectuée avec le cabinet Landot & associés, expert connu et reconnu pour les collectivités territoriales ayant la compétence GEMA et SAGE.
- Une proposition de convention d'assistance juridique est à l'étude
- Celle-ci couvrira l'ensemble des activités du SAGEBA



l'Automne, source de vie...

7. Délibération pour l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)

Délibération pour l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)

- Un compte financier unique peut être mis en œuvre, à titre expérimental, par les collectivités territoriales volontaires, qui a pour objet de permettre de substituer, durant la période d'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion un compte financier unique.
- L'expérimentation du Compte Financier Unique est ouverte depuis l'exercice 2020. Monsieur le Président précise que le SAGEBA est candidat pour l'exercice 2023. En outre le CFU a vocation à devenir, à partir de 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens si le législateur le décide ainsi.
- L'expérimentation du Compte Financier Unique s'appuie sur le référentiel budgétaire et comptable M57
- La mise en œuvre de cette expérimentation fera l'objet d'une convention avec l'Etat. Celle-ci aura pour objet de préciser les conditions de mise en place et de son suivi.



l'Automne, source de vie...

8. Décision Budgétaire Modificative pour l'augmentation des crédits de l'étude faune/flore du PPRE

Décision Budgétaire Modificative pour l'augmentation des crédits de l'étude faune/flore du PPRE

Vote GEMA

- Un nouveau marché doit être lancé urgemment sur les études d'impacts faune-flore pour la tranche 1 des travaux du PPRE, initialement prévue à l'été 2022.
- Cette étude a été lancée début 2022 mais n'intégrait que le diagnostic sans les évaluations de l'impact.
- Or, ces évaluations sont obligatoires pour l'instruction « Loi biodiversité » auprès des services de l'Etat.
- Au vu de la surcharge de travail de l'équipe technique, il est proposé aux politiques d'externaliser cette évaluation.
- Le budget pour ces évaluations est estimé à 20 000€.
- Ce montant sera pris sur la ligne des dépenses imprévues (environ 12 000€) et sera imputé au compte 2031-915.



l'Automne, source de vie...

9. Prochains rendez-vous

Conseils syndicaux du 1^{er} trimestre 2023



1. Débat d'orientation budgétaire 2023

31 janvier

7 février

2. Budget 2023

28 février

7 mars

Suivi des études



1. Ruissellement / érosion & vulnérabilité du ru de Bonneuil

11 janvier 2023 de 16h à 18h à Bonneuil

2. Ruissellement / érosion & vulnérabilité du ru de Longpré

12 janvier de 14h30 à 16h30 à Vez



l'Automne, source de vie...

10. Questions



MERCI



Bonnes fêtes de fin d'année !